



Help problème scolarité enfants

Par JORDAN

Bonjour,

Je recherche des conseils sur mes possibilités d'action.

Je suis séparé depuis 2 ans de la mère de mes enfants celle ci étant partie avec tout je n'ai pas pu accueillir mes enfants pendant plus d'un an. Finalement suite à la décision du JAF de 2021 j'ai mes enfants une semaine sur 2.

L'année dernière les enfants étaient scolarisés à Boisy car elle habitait chez un homme avec les enfants.

Lors de la décision du JAF elle habitait à Rebais. Elle m'a fait signer un document pour faire scolariser les enfants sur cette ville . Suite à cela j'ai loué un appartement a proximité et j'ai fait les inscriptions cantines et accueil matin/soir sur Rebais. En allant chercher les enfants elle m'informe a quelques jours de la rentrée c'être remis avec son ex et avoir déchiré ce formulaire car finalement les enfants seront à Boisy vu qu'elle a l'intention de me retirer mes enfants par la suite !

Que puis je faire ?

Merci à vous !!!